Collegen und zahlreichen Schüler aussprechen, schließen auch wir uns dankbar an für das, was er in unserem Vereine geleistet hat.

Wenn auch nicht speciell für Entomologie, so hat doch für Zoologie der am 29. Juli in Paris erfolgte Tod von Milne-Edwards, dem Director des Jardin des Plantes, eine erwähnenswerthe Bedeutung. Unter seinen Auspicien wurde der von Emile Blanchard verfaßte, 1850 herausgegebene Katalog der Collection du Musée herausgegeben, der einen Theil der dort vorhandenen Coleoptera lamellicornia umfaßt. Mir sind die Gründe nicht bekannt, weshalb die Fortsetzung des Kataloges unterblieben ist.

Als neues Mitglied wurde in unseren Verein

Herr Fabrikant Heinr. Gross in Steyr (Ober-Oesterreich)

aufgenommen.

Dr. C. A. Dohrn.

Exotisches

von

C. A. Dohrn.

---

324. Cicindela *cincta* F.

Diese von Fabricius in der Entomologia systematica zuerst, dann von Olivier, später von Dejean beschriebene Cicindele soll nach übereinstimmender Angabe der drei Autoren auf den Flügeldecken außer der weißen Randlinie noch auf jeder Decke drei Punkte oder kleine Striche haben. Dejean bemerkt, er habe in Jurine's Sammlung ein einzelnes Stück gesehen, welchem der erste der 3 Punkte fehlte. Ich besitze zwei Exemplare aus Monrovia, welche zwar die vorgeschriebene weiße Randeinfassung, aber keine Spur von Punkten oder Strichen auf dem Discus zeigen. Aus derselben Localität habe ich ein Stück mit den normalen 6 Punkten, ein anderes vom Senegal hat dagegen, wie das von Jurine, nur die hinteren 4 Punkte.

Ein Analogon dazu bietet mir ein madagascarisches Stück der Cic. *equestris* Dej., welchem (außer der vorhandenen normalen Randbinde und der Circumflex-Zeichnung) jede weiße oder weißgelbe Zeichnung auf den Decken fehlt. Ich bemerke ausdrücklich, daß weder dies Exemplar, noch die C. cincta aus Monrovia ölig sind. Auch haben wir ja an der russischen Cic.

atrata Pallas ein Beispiel, daß dieselbe Art in einfarbigen und zweifarbigen Exemplaren vorkommen kann, denn niemand hält heutzutage die Cic. *distans* Fischer für etwas anderes als für eine gescheckte Var. von atrata.

325. Nessiara *histrio* Pascoe.

Seit einer Reihe von Jahren besaß ich einen Anthribiden von Luzon aus der Semper'schen reichen Ausbeute, ein eigenthümliches, durch seine Form und Farbe sehr auffallendes Thierchen, aber ohne Namen. Wenn ich allenfalls auch vermuthen konnte, daß es wohl zu der Gattung Nessiara gehören könne, so ließ mich doch die Gattungsdiagnose in Lacordaire's Genera VII p. 537 im Ungewissen, weil darin nicht weniger als zehnmal das ominose Wörtchen „ou" vorkommt. Auch ergiebt sich aus dem Zusammenhange, daß unter den 4 Exemplaren der Gattung, welche Lacordaire vor sich hatte, N. histrio nicht gewesen sein kann, da Pascoe sie erst fünf Jahre später beschrieben hat.

Wie immer nahm ich, als mir gelegentlich wieder der heidnische Anthribide vor die Augen kam und mich durch seine Namenlosigkeit ärgerte, meine Zuflucht zu den zwar noch nicht rite canonisirten H. Nothhelfern Gemminger-Harold, die mir aber, wie schon oft, auch hier wenigstens andeutend aus der Noth halfen und zwar durch das Citat bei N. histrio. Freilich, non cuivis licet adire Corinthum, — the Annals and Magazine of Natural History befinden sich weder in der Vereinsbibliothek noch in der meinigen; aber dafür giebt es Appell an gute Freunde und Genossen. Und als solcher erprobte sich Herr Dr. Hugo Eisig, Legatus a latere meines derzeit hier anwesenden Sohnes Anton D., Dirigenten der Zoolog. Station in Napoli. Er sandte mir mit verbindlichster Eile eine Abschrift der betreffenden Pascoe'schen Beschreibung VIII p. 345 und eine saubere Copie der Abbildung Pl. XIV fig. 2 l. c., und es erwies sich auf den ersten Blick, daß der bisher anonyme Philippiner mit authentischer Gewißheit als Nessiara histrio Pasc. eingeordnet werden konnte.

Ich wüßte der sehr genauen Beschreibung nichts hinzuzufügen, als höchstens die Note, daß die rothen Härchen, mit welchen die blankschwarze Grundfarbe des Thieres auf Kopf, Pygidium und Thorax dicht bedeckt ist, der Abreibung ausgesetzt zu sein scheinen. Mithin werden die *maculi sex nigri* des Thorax bisweilen (wie z. B. schon bei meinem Exemplar) einen größeren Raum einnehmen, als auf dem Pascoe'schen Bilde.

Phytophages exotiques

par
Ant. Duvivier.

1. *Nisotra bicolor.*

Ovalaire, très-convexe, d'un testacé rougeâtre; extrémité des antennes et yeux noirs; élytres ornées chacune d'une grande tache d'un noir verdâtre occupant la partie apicale et s'étendant obliquement depuis le premier quart de la suture jusque vers les $^2/_3$ de la bordure marginale.

Long. $3^1/_2$ à 4 mill. — Australia: Swan River (H. Deyrolle).

Corps ovalaire, très-convexe, assez brillant, entièrement d'un testacé rougeâtre. Tête lisse, sauf entre les yeux où elle est assez fortement et rugueusement ponctuée; front sillonné entre les yeux; antennes sub-filiformes, de la moitié de la longueur du corps, noires avec les 5 premiers articles testacés. Prothorax transversal, environ deux fois aussi large que long: bord antérieur émarginé en arc de cercle, angles antérieurs formant une petite dent saillante, les postérieurs presque droits, bords latéraux s'élargissant jusque vers le milieu, puis se retrécissant régulièrement vers les angles postérieurs; surface convexe, superficiellement pointillée, marqué de chaque côté, à la base et au sommet, d'un sillon longitudinal ponctué, les sillons basilaires faibles. Ecusson en triangle curviligne, lisse. Elytres notablement plus larges que le corselet, attenuées en arrière, assez brillantes, très-convexes, couvertes d'une ponctuation dense, bien plus distincte que celle du corselet, tendant à la partie basilaire à se former en séries irrégulières de points géminés, mais s'effaçant vers le sommet; ornées chacune d'une grande tache d'un noir verdâtre s'étendant obliquement sur toute la partie postérieure de l'élytre depuis le premier quart de la suture jusque vers les $^2/_3$ de la bordure marginale. Dessous et pattes d'un testacé rougeâtre avec l'abdomen rembruni.

var. *immatura*.

Chez quelques exemplaires qui paraissent de forme un peu plus allongée, la ponctuation est plus prononcée, la couleur générale est plus pâle, et de la tache élytrale il ne reste plus que des vestiges vers la suture et vers l'angle apical. Je n' hésite pas à considérer ces exemplaires comme une variété immature de l'espèce ci-dessus.

2. *Sphaerometopa nigricollis.*

Oblong-ovalaire, très-convexe, noir. Bouche (excepté les palpes maxillaires), base des mandibules, labre et vertex d'un rouge-brun. Antennes renflées vers l'extrémité, à art. 1—4 rouges ou maculés de noir, 5—9 noirs, 10—11 blancs; écusson noir ou brun de poix. Elytres fortement ponctuées, rouges.

Long. $7^1/_2$ à 8 mill. — Malacca.

Corps oblong-ovalaire, très-convexe, peu brillant, noir. Organes de la bouche testacés ou rembrunis avec les palpes maxillaires noirs, ces derniers à art. 2 long, mince, 3 très-renflé, 4 beaucoup plus court, en cône obtus; labre testacé ou brunâtre, arrondi; mandibules noires à base rougeâtre. Front non caréné entre les antennes, sillonné entre les yeux, noir, marqué de quelques points près de la base des antennes; vertex rouge, foncé, assez brillant, éparsement et fortement pointillé; yeux ovalaires, noirs. Antennes de la moitié de la longueur du corps environ, noires, avec les quatre premiers articles rouges ou maculés de noir en dessus, et les deux derniers articles blancs: art. 1 renflé, recourbé, long, 2 très-court, obconique, 3 à peu près deux fois aussi long que 2, 4 un peu plus long que 3, les suivants diminuant graduellement de longueur et s'épaississant vers l'extrémité. Prothorax transversal, $2^1/_2$ fois aussi large que long en son milieu; bord antérieur droit, bord postérieur largement arrondi, les latéraux faiblement arrondis, angles antérieurs renflés, les postérieurs obtus; surface assez convexe, noire, profondément mais non densément ponctuée; écusson en triangle curviligne un peu allongé, à sommet arrondi, convexe, lisse, brillant, brun de poix ou noir. Elytres plus larges que le corselet, assez brillantes, oblongues-ovalaires, très-convexes, rouges avec l'arête élytro-épipleurale noire, couvertes d'une ponctuation plus dense mais moins profonde que celle du corselet; épipleures larges, convexes, prolongées, de la couleur des élytres. Dessous noir avec le dernier arceau abdominal rougeâtre. Prosternum peu saillant entre les hanches, les séparant à peine; cavités cotyloïdes ouvertes. Pattes noires, à cuisses postérieures très-renflées, à tibias postérieurs armés d'une forte dent. Crochets tarsiens appendiculés.

Cette espèce se distingue de A. acroleuca Wied. dont elle est voisine, par sa couleur, sa forme plus courte, plus arrondie, sa convexité plus grande, son corselet relativement moins transversal et plus long en son milieu, sa ponctuation plus forte et la longueur relative des articles 2—4 des antennes.

3. *Phyllotreta serricornis.*

Allongé, sub-déprimé, noir. Base des antennes et pattes (sauf les cuisses postérieures) couleur de poix; tête et prothorax lisses; élytres finement et densément ponctuées, ces dernières ornées chacune d'une étroite bande longitudinale blanchâtre faiblement sinuée en dehors, élargie à son extrémité, et placée plus près de la suture que de la marge.

♂. Articles 4—11 des antennes serriformes.

♀. Antennes filiformes.

Long. $2^1/_2$ à 3 mill. — Manilla.

Corps allongé, atténué en arrière, sub-déprimé, noir. Palpes maxillaires noirs, à dernier article en cône aigu, l'avant-dernier sub-cylindrique, plus gros que le dernier. Front caréné entre les antennes, calus obsolètes, vertex lisse, brillant; yeux moyens, très-convexes; antennes serriformes chez le ♂, filiformes chez la ♀, noires à base couleur de poix. Prothorax transversal, rétréci en avant et coupé carrément, fortement rebordé sur les côtés qui sont légèrement arrondis; angles antérieurs légèrement saillants, les postérieurs arrondis; surface lisse, brillante; écusson triangulaire, à sommet arrondi, brillant, lisse. Elytres plus larges que le corselet, à épaules effacées, allongées, sub-parallèles, atténuées au sommet, à surface subdéprimée, couvertes d'une fine ponctuation confuse et dense, assez brillantes, noires; ornées chacune d'une étroite bande longitudinale blanchâtre faiblement sinuée en dehors vers son milieu, élargie à son extrémité et un peu courbée vers la bordure marginale; cette bande, placée plus près de la suture que de la marge de l'élytre n'atteint ni celles-ci, ni la base, ni l'extrémité. Dessous noir avec les pattes (excepté les cuisses postérieures) couleur de poix.

♂. Antennes à 1er art. recourbé, 2—3 très-courts, sub-égaux, sub-globuleux, 4 aussi long que les trois premiers réunis, en forme de dent de scie comme que les suivants qui sont un peu plus courts et subégaux entre eux; le dernier oblong, acuminé.

♀. Antennes filiformes à art. 1 recourbé, 2—3 sub-égaux, sub-globuleux, très-courts, 4 de la longueur des deux précédents réunis, les suivants plus robustes, égaux à 4 et sub-égaux entre eux; le dernier acuminé.

4. *Lactica bicolor.*

Ovalaire, convexe, brillant, d'un testacé jaunâtre; palpes maxillaires, antennes, élytres et pattes noirs.

Long. 5 à $5^1/_3$ mill. — Brésil: Espirito Santo.

Corps ovalaire, assez large, convexe, brillant, d'un testacé jaunâtre. Tête jaunâtre, lisse, brillante; yeux ovalaires, moyens, légèrement échancrés du côté interne; palpes maxillaires assez robustes, noirs. Antennes de la moitié de la longueur du corps, à art. 2 et 3 subégaux, noires avec une petite tache testacée sur le premier article, du côté interne. Prothorax transversal, deux fois aussi large que long, jaunâtre, à bords antérieur et postérieur en arc de cercle et parallèles; angles antérieurs épaissis, les postérieurs presque droits; surface brillante, marquée d'un profond sillon transversal limité de chaque côté et placé près de la base. Ecusson jaune, en triangle curviligne, lisse, brillant. Elytres de la largueur du corselet à la base, s'élargissant insensiblement jusque vers les $^2/_3$, puis se rétrécissant vers l'angle apical où elles sont arrondies, à épaules saillantes, convexes, brillantes, noires, couvertes d'une très-fine ponctuation s'effaçant vers le sommet. Dessous et hanches jaunâtres, pattes d'un noir brillant. Prosternum très-saillant, large, s'avançant jusqu'au niveau des hanches intermédiaires, cavités cotyloïdes ouvertes, tibias postérieurs armés à leur extrémité, d'une dent courbé.

Cette espèce se place dans le voisinage de L. tibialis Baly dont elle se distingue par sa coloration, sa forme moins robuste et la ponctuation plus fine de ses élytres.

5. *Lactica australis.*

Oblong, convexe, brillant, jaune avec les pattes rembrunies. Extrémité des mandibules et yeux noirs. Elytres brun de poix, avec la base et une large bande marginale jaunes.

Long. 6 à $6^1/_2$ mill. — Queensland.

Corps oblong, convexe, brillant, jaune. Palpes maxillaires à 3e art. obconique, très-renflé, 4 de moitié moins long, en cône assez aigu; mandibules à extrémité noire; front finement caréné entre les antennes, sillonné entre les yeux; vertex lisse; yeux médiocres, noirs, ovalaires, entiers. Antennes de la moitié de la longueur du corps, brunes avec les 4 premiers articles jaunes: art. 1 renflé, recourbé, 2 très-court, obconique, 3 du double plus long, 4 un peu plus court que 3, 5 et suivants à peu près de la longueur de 4, mais plus robustes. Prothorax transversal, deux fois aussi large que long, convexe, lisse, pourvu d'un sillon transversal assez profond situé à peu de distance de la base et nettement limité de chaque côté pas un court sillon longitudinal, bord antérieur droit, les latéraux assez fortement arrondis, angles antérieurs un peu renflés, saillants,

obtus, les postérieurs formant une petite dent aigue, très-saillante; écusson en triangle curviligne, très-obtus au sommet, lisse, assez brillant. Elytres oblongues, un peu plus larges que le corselet, densément mais finement ponctuées sur toute la surface, très-brillantes, finement rebordées, d'un beau jaune, ayant chacune une grande tache discoïdale d'un brun de poix couvrant presque toute l'élytre, et ne laissant de la couleur foncière qu'une bande assez large, non nettement limitée et couvrant la base et la bordure marginale en s'élargissant un peu dans l'angle apical; épipleures longues, assez larges, entièrement jaunes. Dessous et cuisses jaunâtres avec le milieu de l'abdomen, les fémurs postérieurs, les tibias et les tarses rembrunis. Prosternum médiocre, très-saillant entre les hanches, dilaté et recourbé en arrière et s'appuyant contre le méso-sternum; cavités cotyloïdes antérieures ouvertes; fémurs postérieurs modérément renflés, tibias postérieurs mucronés, crochets tarsiens appendiculés.

Cette espèce, la seule je pense, qui ait été découverte jusqu'ici en Australie, est très-reconnaissable à sa coloration; elle rappelle pour la forme les grandes espèces à corps testacé de l'Amérique du Sud, telles que: L. macula Fabr. et L. quadrimaculata Clk.

6. *Aulacophora nigripeta.*

Ovalaire, très-élargi en arrière, orangé-rougeâtre, brillant; yeux noirs, ainsi que quatre taches (1, 2, 1) sur chaque élytre.

var. α. — Tache apicale complètement effacée, ou réduite à un point à peine visible.

Long 6 à 7 mill. — Ceylon.

Corps ovalaire, très-ample en arrière, convexe, brillant, orangé-rougeâtre avec des parties plus pâles. Tête lisse, finement chagrinée en arrière des yeux, brillante, avec le labre et les parties de la bouche plus pâles et les mandibules rembrunies à leur extrémité; front caréné entre les antennes, profondément sillonné entre les yeux; palpes maxillaires à pénultième article très-gros, le dernier de moitié plus court, en cône obtus. Antennes des $^3/_4$ de la longueur du corps, filiformes, testacées, légèrement rembrunies à partir du 3e article, art. 2 très-court, 3 et suivants sub-égaux, les derniers un peu plus minces; yeux noirs, très-saillants chez les ♂, moyens chez les ♀. Prothorax transversal, brillant, environ deux fois aussi large que long, profondément sillonné dans toute sa largueur un peu en-dessous du milieu, très-finement ponctué sur le disque,

densément et plus profondément vers les angles; bord antérieur droit à angles arrondis, côtés un peu élargis vers le milieu, puis rétrécis vers la base et formant avec celle-ci des angles obtus légèrement relevés; écusson en triangle allongé, lisse, brillant. Elytres plus larges que le corselet, subdéprimées en-dessous des épaules qui sont assez saillantes, fortement élargies à partir du quart antérieur et assez largement rebordées, couvertes d'une fine ponctuation assez dense et s'effaçant vers la partie apicale; ornées chacune de quatre taches noires assez grandes: la 1ère près de l'écusson, arrondie, la 2e placée juste au milieu de l'élytre en dessous de la première et près de la suture, également arrondie, la 3e à peu près sur le même plan, un peu plus haut que la 2e, de mêmes dimensions que cette dernière et réunie à la bordure marginale, la 4e oblongue, irrégulière, est placée obliquement dans l'angle apical où elle est complètement isolée; les épaules sont en outre rembrunies chez certains exemplaires ou marquées d'une petite tache noire, irrégulière; épipleures très-courtes et très-étroites. Dessous et pattes de la couleur générale, tibias légèrement enfumés. Prosternum nul entre les hanches, cavités cotyloïdes ouvertes, tibias mucronés, crochets tarsiens bifides.

♂. Dernier segment de l'abdomen marqué d'un sillon longitudinal.

var. α. — Tache apicale nulle ou réduite à un point à peine visible.

Cette espèce me parait très-variable, et les deux taches médianes peuvent probablement, chez certains exemplaires, se trouver réunies de façon à former une bande noire étroite s'étendant sur toute la largeur des élytres.

7. *Aulacophora andamanica.*

Ovalaire, très-élargi en arrière, testacé, assez brillant. Yeux noirs ou enfumés; élytres densément ponctuées, ornées chacune de deux taches noires plus ou moins arrondies, placées à peu près sur la même ligne un peu au-dessus du milieu.

Long. $7^1/_2$ à 8 mill. — Iles Andaman.

Corps ovalaire, fortement élargi en arrière, assez brillant, modérément convexe, testacé, à reflets rougeâtres. Palpes maxillaires à avant-dernier article très-renflé, le dernier de moitié plus court, en cône obtus; tête brillante, lisse avec quelques points très-fins en arrière des yeux qui sont noirs et modérément saillants. Antennes filiformes, des $^3/_4$ de la longueur du corps, à art. 2 très-court, 3 environ quatre fois aussi long

que 2, 4 et suivants sub-égaux à 3. Prothorax transversal deux fois aussi large que long, profondément sillonné dans toute sa largueur, à surface modérément convexe, assez densément ponctuée, surtout vers les angles; écusson en triangle curviligne, lisse, brillant. Elytres plus larges que le corselet, fortement élargies à partir du quart antérieur, couvertes sur toute leur surface d'une fine et dense ponctuation un peu plus superficielle vers l'extrémité; ornées chacune de deux taches noires placées à peu près sur la même ligne et avant le milieu de l'élytre: la 1ère sub-arrondie, près de la suture, la 2de placée un peu plus haut que la 1ère et contre la bordure marginale. Dessous et pattes de la couleur générale. Prosternum invisible entre les hanches, cavités cotyloïdes ouvertes, tibias mucronés, crochets tarsiens robustes, bifides, d'un brun de poix.

Cette espèce est très-voisine de la précédente et pourrait être prise pour une variété de celle-ci. Je la crois cependant bien distincte par les caractères suivants: la taille de A. andamanica est plus grande, la forme plus robuste, la ponctuation générale plus forte, plus dense, la convexité plus prononcée; les deux taches noires de chaque élytre sont situées un peu au-dessus du milieu de celles-ci, vers les $^2/_5$ environ, tandis que dans l'espèce précédente, les deux taches médianes sont placées exactement au milieu. Les antennes de A. andamanica paraissent relativement plus longues, et le 3e article de celles-ci est quatre fois plus long que le troisième, tandis qu'il n'est que 3 fois plus long que le troisième dans A. nigripeta.

8. *Malacosoma Zanzibarica.*

Oblong, sub-convexe, noir; tête (excepté derrière les yeux), base des antennes, corselet et pattes testacés. Elytres noires avec la bordure marginale jusqu'au premier tiers, un bande assez large s'étendant à partir de cet endroit le long de cette bordure, et le quart postérieur, testacés.

Long. 3 mill. — Zanzibar.

Corps oblong, non brillant, sub-convexe, noir. Parties de la bouche couleur de poix, art. 3—4 oblongs et épaissis, 4 un peu plus court, en cône obtus; labre noir; tête testacée, excepté derrière les yeux ou elle est d'un noir de poix, lisse, marquée d'un fin mais profond sillon longitudinal sur le vertex; yeux moyens, gris. Antennes filiformes, robustes, dépassant les trois-quarts de la longueur du corps, noires avec les deux premiers articles testacés: art. 1 épaissi, 2 subglobuleux, court, 3 obconique, un peu plus long que 2, 4 un peu plus long

que 3, 5 et suivants subégaux et épaissis. Prothorax subquadrangulaire, un peu plus large que long, subconvexe, testacé, imponctué, à bord antérieur droit, à côtés légèrement arrondis, angles antérieurs infléchis, un peu renflés, les postérieurs saillants; écusson en triangle curviligne, noir. Elytres plus larges que le corselet, allongées, sub-parallèles, fortement et densément ponctuées, avec les interstices couverts de rides transversales, d'un noir légèrement bronzé avec la bordure marginale jusqu'au tiers antérieur, une assez large bande s'étendant le long de cette bordure à partir du premier tiers jusqu'à l'angle apical où elle se développe obliquement contre la suture qu'elle couvre sur un quart de sa longueur. Dessous noir avec le pronotum testacé; cavités cotyloïdes ouvertes. Pattes testacées avec les tarses légèrement rembrunis, tibias mucronés; crochets tarsiens appendiculés.

Cette espèce est voisine de M. pusilla Gerst. Elle s'en distingue par sa taille plus petite, sa ponctuation différente, son pronotum relativement plus large, moins convexe, entièrement testacé, et la couleur des pattes. De plus, chez M. pusilla la tache apicale testacée des élytres ne s'étend pas obliquement vers la suture, mais perpendiculairement à celle-ci et ne couvre que $^1/_5$ environ de la surface.

9. *Cerophysa splendens.*

Allongé, modérément convexe, brillant, testacé; tête d'un testacé rougeâtre; antennes, labre et pattes couleur de poix; yeux noirs; élytres d'un beau vert métallique à reflets violacés, finement ponctuées.

♂. Art. 8 des antennes fortement renflé, oblong, aussi long que les trois précédents réunis.

Long. $4^1/_2$ mill. — Ceylon.

Corps allongé, modérément convexe, brillant, d'un testacé jaunâtre. Parties de la bouche testacées, art. 2—3 des palpes maxillaires sub-égaux, le 3e fortement renflé, le 4e de moitié plus court que le 3e, plus mince et en cône obtus; labre entier, assez grand, couleur de poix; tête lisse, assez brillante, d'un testacé rougeâtre, avec un sillon transversal bien marqué entre les yeux et une petite carêne tranchante entre les antennes; yeux gros, globuleux, noirs, entiers. Antennes dépassant la moitié de la longueur du corps, couleur de poix, longuement pubescentes, surtout du côté interne: art. 1 fortement renflé et recourbé, 2 très-court, globuleux, 3 allongé, subcylindrique, trois fois aussi long que 2, 4 un peu plus court que 3, 5—7 sub-égaux, plus courts que 4 et sub-triangulaires, 8 aussi long

que les trois précédents réunis, oblong, fortement renflé, 9—11 un peu plus courts que 4—6, le dernier acuminé. Prothorax subquadrangulaire, un peu plus large que long, jaune, modérément convexe, marqué vers son milieu d'un sillon transversal plus profond aux extrémités; écusson en triangle arrondi au sommet, jaune, lisse, brillant. Elytres un peu plus larges que le corselet, allongées, subparallèles, peu convexes, finement ponctuées, avec les intervalles des points très-finement ridés; d'un beau vert métallique à reflets violacés; épipleures violettes, prolongées. Dessous d'un testacé-jaunâtre avec les pattes couleur de poix. Cavités cotyloïdes ouvertes, tibias inermes, crochets tarsiens appendiculés.

Cette espèce me paraît devoir rester dans le genre Cerophysa quoiqu'elle s'en écarte par la forme des antennes. Dans l'espèce en question, le 8e article des antennes est de forme tout-à-fait anormale et fortement développé au lieu des art. 6 et 7, elle se rapproche en cela de C. viridipennis Jac. (Notes Leyd. Mus. Vol. VI, p. 44) de Sumatra, dont elle diffère surtout par la coloration générale et par la forme des antennes.

10. *Cerophysa biplagiata.*

Allongé, peu convexe, noir. Parties de la bouche couleur de poix, abdomen jaunâtre. Elytres très-allongées, superficiellement ponctuées, assez brillantes, noires, ornées chacune d'une tache flave en forme de parallélogramme, s'étendant depuis le premier quart jusque vers les $^3/_4$ de la longueur sans atteindre ni la suture ni la marge.

♂. Art. 8 des antennes au moins aussi long que les quatre précedents réunis, fortement renflé et terminé en pointe du côté interne.

♀. Antennes simplement épaissies à partir du 4e article.

Long. 4 à $4^1/_2$ mill. — Hong-Kong.

Corps allongé, peu convexe, noir. Bouche couleur de poix; tête et labre noirs; front finement caréné entre les antennes, sillonné entre les yeux; vertex lisse, brillant; yeux médiocres, subovalaires. Antennes de la moitié de la longueur du corps environ. Prothorax subquadrangulaire, à peine plus large que long, à côtés faiblement arrondis, à angles postérieurs aigus formant une petite dent; surface modérément convexe, noire, finement pointillée, brillante, marquée d'un sillon transversal plus profond en son milieu; écusson lisse, brillant, en triangle curviligne à sommet obtus. Elytres notablement plus larges

que le corselet, allongées, légèrement élargies vers les $^2/_3$ postérieurs, puis rétrécies jusqu'au sommet, finement rebordées, assez brillantes, superficiellement ponctuées, noires, ornées chacune d'une grande tache flave en forme de parallélogramme, assez bien limitée et s'étendant depuis le premier quart jusque vers les $^3/_4$ de la longueur sans atteindre ni la suture ni la marge; épipleures longues, noires. Dessous et pattes noirs, abdomen jaunâtre. Cavités cotyloïdes ouvertes, tibias inermes, 1er article des tarses un peu plus long que les deux suivants réunis; crochets tarsiens appendiculés.

♂. 1er art. des antennes renflé, recourbé, 2 court, subglobuleux, 3—7 subégaux, transversaux, s'elargissant graduellement et de telle sorte que le 7e est une fois aussi large que le 3e, 8 égal en longueur aux 4 précédents réunis, fortement renflé et se terminant en pointe du côté interne, 9—10 robustes, oblongs, 11 un peu plus long que le précédent, acuminé.

♀. 1er art. des antennes légèrement renflé, mais fortement recourbé, 2 court, subglobuleux, 3 un peu plus long que 2, oblong, 4 et suivants s'allongeant et s'élargissant jusqu'à l'extrémité, 11 oblong, acuminé.

Cette espèce appartient au même groupe que les C. viridipennis, C. splendens, et peu être C. Sumatrensis, elle est très-reconnaissable à sa coloration particulière, et à la forme spéciale du 8e article des antennes chez le mâle.

11. *Doryida Balyi.*

Oblong, court, convexe, d'un testacé brunâtre assez brillant; yeux, extrémité des antennes et des tibias, tarses, métasternum, une tache sur le corselet, noirs. Elytres confusément ponctuées, ornées de 7 taches (2, 2, 2, 1) noires; segments de l'abdomen maculés de noir.

var. α — les deux taches intermédiaires et la tache apicale effacées, ainsi que la tache du corselet.

var. β — les deux taches antérieures réunies en une large bande couvrant le quart basiliaire de l'élytre, dessous presque entièrement noir.

Long. $6^1/_2$ à $7^1/_2$ mill. — Malacca.

Corps oblong, convexe, court, d'un testacé brunâtre assez brillant. Palpes testacés, mandibules d'un brun de poix: tête marquée de quelques points enfoncés; antennes à articles 2—3 très-courts, noires ou brun de poix avec la base testacée; yeux de couleur variable. Prothorax transversal, deux fois aussi large que long, convexe, rétréci en avant, à angles antérieurs renflés, d'un testacé brunâtre brillant; surface marquée de chaque

côté d'une impression oblique, oblongue, peu profonde, couverte d'une ponctuation fine, éparse, plus forte et dense vers les angles; écusson en triangle curviligne, testacé, convexe. Elytres plus larges que le corselet, oblongues-ovalaires, marquées d'un fort sillon ponctué en dedans des épaules, finement rebordées, confusément ponctuées, convexes, brillantes, de la même teinte que le corselet et ornées chacune de 7 taches noires: la 1ère (la plus grande) arrondie, près de l'écusson, la 2de un peu plus petite, triangulaire, atteignant la bordure, la 3e oblique, au milieu de l'élytre en dessous de la 1ère, la 4e transversale, un peu plus bas et près de la marge, les 5e et 6e arrondies, obliques, au quart inférieur, la 7e très-petite, dans l'angle apical; épipleures testacées, parfois rembrunies. Dessous d'un testacé brunâtre, avec l'extrémité des tibias et les tarses noirs, ainsi qu'en grande partie le métasternum. Prosternum visible entre les hanches, assez large; cavités cotyloïdes antérieures fermées; processus métasternal très-saillant, disposé en une lamelle horizontale s'étendant jusqu'au niveau antérieur des hanches moyennes où il est arrêté par le relèvement du mésosternum contre lequel il s'appuie. Pattes médiocres, tibias intermédiaires et postérieurs mucronés, ces derniers légèrement arqués; crochets tarsiens appendiculés et divariqués.

Quoique cette espèce ait les 2e et 3e articles des antennes à peu près de même longueur, je n' hésite pas à la classer dans le genre Doryida où elle me semble devoir se placer par la forme toute particulière du processus métasternal, celui-ci ne s'étendant pas au delà du niveau des hanches antérieures où la saillie mésosternale lui offre une barrière, et par la hauteur du prosternum qui atteint celle des hanches antérieures.

Cette espèce me parait offrir de nombreuses variétés, soit par la réunion, soit par l'absence de certaines taches élytrales: les seules qu'il m'ait été donné d'observer jusqu'ici sont les variétés signalées dans la diagnose. De plus, chez certains exemplaires, la couleur foncière est remplacée en dessous par le noir de poix; chez d'autres les pattes sont entièrement testacées.

12. *Parastetha? apicipennis.*

Largement oblong, modérément convexe, d'un testacé brunâtre, assez brillant. Organes de la bouche, labre, front, antennes d'un testacé pâle. Prothorax d'un brun rouge, fortement impressionné de chaque côté, finement pointillé, brillant. Elytres oblongues, ponctuées, noires avec l'angle apical jaune.

Long. $6^1/_2$ à 7 mill. — Bangkok.

Corps oblong, large, modérément convexe, assez brillant, d'un testacé brunâtre, pubescent en dessous. Palpes maxillaires testacés, robustes: art. 2 oblong, allongé, 3 fortement renflé, obconique, 4 très-court en cône obtus; labre échancré, testacé; mandibules rougeâtres à extrémité noire. Front large, testacé, sans carêne entre les yeux, marqué de quelques points épars. Yeux noirs, assez saillants, subovalaires. Antennes de la moitié de la longueur du corps environ, filiformes, testacées: art. 1 claviforme, recourbé, 2—3 très-courts, sub-égaux, 4 plus long que les deux précédents réunis, 5 et suivants diminuant graduellement de longueur jusqu'à l'extrémité et un peu plus robustes que les articles basilaires. Prothorax transversal, deux fois aussi large que long, d'un rouge-brun brillant: bord antérieur échancré en arc de cercle, les latéraux presque droits, la base fortement arrondie; angles antérieurs renflés, les postérieurs subaigus; surface modérément convexe, marquée de chaque côté d'une large impression oblique assez profonde, finement et éparsement pointillée sur le disque, profondément et densément ponctuée vers les angles; écusson rouge brun ou brun de poix, en triangle curviligne arrondi au sommet, lisse. Elytres un peu plus larges que le corselet, oblongues, à peine sensiblement élargies en arrière, modérément convexes, marquées d'un fort sillon ponctué en dedans des épaules, couvertes sur toute la surface d'une ponctuation dense et assez forte, finement rebordées, d'un noir assez brillant à reflets légèrement pourprés, avec une tache jaune couvrant l'angle apical et remontant le long de la bordure marginale jusque vers le tiers postérieur environ; épipleures noires avec l'extrémité jaune, larges, prolongées jusqu'à l'angle sutural. Dessous et pattes d'un testacé brunâtre avec les tarses un peu plus pâles. Prosternum étroit, sillonné, visible entre les hanches qu'il sépare et s'élargissant en dessous de celles-ci pour rejoindre les épimères et fermer les cavités cotyloïdes. Mésosternum peu relevé, en forme de fourche dans laquelle vient se fixer le processus métasternal qui s'avance en saillie obtuse presque jusqu'à la base du prosternum. Pattes robustes, tibias subélargis, ceux des deux dernières paires mucronés; crochets tarsiens appendiculés et divariqués.

Par les courts articles 2 et 3 de ses antennes, qui sont subégaux, par son front plan et large, par son labre échancré et la forme de son processus métasternal, la présente espèce se rapproche du genre Hylaspes Baly; elle s'en éloigne toutefois par ses antennes courtes, non serrulées, par la largeur du prosternum qui se dresse jusqu'à la hauteur des hanches, et me paraît ainsi se rapporter au genre Parastetha Baly,

dont je ne connais pas le type, et dans lequel je la place provisoirement.

13. *Hylaspes? ornatipennis.*

Oblong, ovalaire, convexe, brillant, d'un noir bronzé avec le dernier segment abdominal et une partie du premier testacés. Antennes noires à art. 2—3 courts, subégaux, les derniers élargis et comprimés. Tête, corselet, et écusson d'un noir bronzé. Elytres d'un noir violacé, ornées chacune d'un anneau blanc entourant le calus huméral et de deux bandes blanchâtres transversales, étroites et sinuées, placées au-delà du milieu.

Long. $7^1/_2$ mill. — Chine.

Corps oblong, ovalaire, assez large, convexe, brillant, d'un noir bronzé. Palpes maxillaires à art. 2 allongé, 3 très-renflé, obconique, 4 de moitié moins long, en cône obtus, blanchâtre. Labre échancré; front sans carêne sensible entre les antennes; vertex ponctué, marqué d'une fossette triangulaire; yeux noirs, subovalaires. Antennes de la moitié de la longueur du corps: art. 1 renflé, long, recourbé, 2 très-court, obconique, 3 subcylindrique, à peine plus long que 2, 4 aussi long que les deux précédents réunis, 5 et suivants diminuant insensiblement de longueur, comprimés et dilatés en dehors en forme de dents de scie. Prothorax transversal, presque deux fois aussi large que long, modérément convexe, bord antérieur fortement échancré en arc de cercle, bords latéraux élargis jusque vers le tiers antérieur puis dirigés droits vers la base qui est arrondie et légèrement échancrée à la hauteur des épaules; angles antérieurs renflés, les postérieurs obtus; surface couverte sur le disque de quelques points épars, profondément et densément ponctuée le long de la base et vers les angles, marquée de chaque côté d'une impression obsolète. Ecusson en triangle curviligne, allongé, à sommet arrondi, lisse. Elytres plus larges que le corselet, à épaules arrondies, oblongues-ovalaires, légèrement élargies au-delà du milieu, convexes, brillantes; marquées chacune de neuf rangées de gros points enfoncés, sans compter la rangée juxta-marginale, et d'une petite strie ponctuée près de l'écusson, s'étendant jusqu'au quart de la longueur environ, intervalles couverts d'une ponctuation beaucoup moins forte mais très-dense, sauf sur le calus huméral qui est entièrement lisse; d'un noir violacé, ornées chacune d'un anneau blanchâtre s'étendant le long de la base jusque près de l'écusson, puis s'allongeant le long de la suture sans la toucher, jusqu'au premier quart de la longueur et se dirigeant ensuite vers la marge qu'il longe,

entourant ainsi le calus huméral et une partie de la base; de plus, une première bande étroite, sinueuse, également blanchâtre part de la bordure marginale un peu en dessous du milieu, s'étend transversalement jusque près de la suture où elle forme une courbe vers celle-ci qu'elle rejoint un peu plus bas en la couvrant jusque vers le sommet; une seconde bande, semblable à la précédente, s'étend parallèlement à celle-ci un peu plus bas, non loin de l'angle apical; épipleures assez larges, prolongées, blanchâtres jusque vers le milieu, puis brunatres jusqu'à l'angle sutural. Dessous, sauf l'abdomen, d'un noir bronzé; abdomen noir de poix avec le dernier segment testacé ainsi que la partie anguleuse du premier. Prosternum séparant à peine les hanches antérieures dont les cavités cotyloïdes sont fermées, métasternum prolongé en une saillie obtuse atteignant presque la base du prosternum; tibias subélargis au sommet, les 4 postérieurs mucronés, crochets tarsiens appendiculés et divariqués.

Cette espèce ne correspond exactement à aucun des genres connus du groupe des Hylaspites et pourrait bien constituer le type d'un genre nouveau. Je la place provisoirement dans le genre Hylaspes Baly avec lequel elle me paraît posséder le plus d'affinités par la forme des antennes, celle du prosternum et du processus métasternal.

14. *Platyxantha suturalis.*

Oblong, déprimé, testacé, brillant. Yeux et 3 derniers articles des antennes noirs. Vertex, une tache sur les femurs, tibias et tarses brun de poix. Elytres finement ponctuées, d'un noir verdâtre avec la suture et une tache commune en forme de losange couvrant le tiers médian de la suture, rouges.

Long. $7^1/_2$ mill. — Manilla.

Corps oblong, testacé, brillant. Palpes maxillaires à art. 2—3 assez longs, robustes, obconiques, le 4e de moitié environ moins long que le précédent, plus grêle, en cône subobtus; labre large, subentier; front caréné entre les antennes, profondément sillonné entre les yeux; vertex d'un brun de poix, très-brillant, finement ridé surtout derrière les yeux. Antennes dépassant un peu la moitié de la longueur du corps, filiformes, testacées, avec les trois derniers articles noirs: art. 1 allongé, recourbé, 2 très-court, obconique, 3 deux fois aussi long que 2, 4—11 subégaux et semblables, le dernier acuminé. Prothorax un peu plus long que large, rougeâtre, très-brillant, bord antérieur droit, les latéraux marginés, légèrement dilatés vers le tiers antérieur, puis droits jusqu'à la base qui est légèrement